

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0745
Facture Date	24 janvier 2024
Date échéance	16 juillet 2024
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Kounadi DIARRA
nani93600@yahoo.fr

Retrouvez les photos de vos chambres au HILTON SALWA BEACH RESORT AND VILLAS [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de vos chambres à AL MESSILA A LUXURY COLLECTION RESORT AND SPA [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotel HILTON SALWA BEACH RESORT AND VILLA 3 nuits deux chambres guest vue mer demi pension incluse AL MESSILA A LUXURY COLLECTION RESORT AND SPA 6 nuits deux chambres deluxe demi pension incluse 8 au 17 août 2024 5 adultes + 1 enfant	4 434,01 €	4 434,01 €
1	Vols A/R ROYAL JORDANIAN/ QATAR AIRWAYS Départ de Paris le 8 août 2024 à 07h20, arrivée le 8 août 2024 à 16h35 à Doha (escale 0h50 à Amman, 2ème vol opéré par Qatar airways), Retour le 17 août 2024 depuis Doha à 20h25, arrivée à Paris le 18 août 2024 à 06h20 (escale 2h40 à Amman).	2 915,99 €	2 915,99 €

Sous Total	7 350,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-7 350,00 €
Total à payer	0,00 €

modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé